

QUESTIONS À

Hassan Mansour

Directeur de la Mission locale

« Un partenaire-relais incontournable »

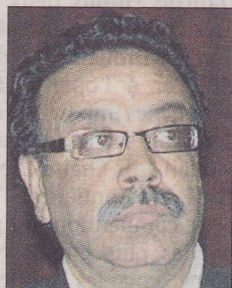
Comment qualifieriez-vous l'action de la Mission locale en 2007 ?

Ce fut une bonne année malgré un contexte local difficile. J'ai une équipe de vingt-deux professionnels performants. Nous sommes animés de trois valeurs : l'égalité de traitement pour tous les jeunes, le respect de nos partenaires et le désir d'être toujours au service des jeunes.

Est-ce toujours facile d'assurer ce rôle ?

Nous sommes un des outils du service public de l'emploi. Nous avons une obligation légale et morale d'accueillir tous les jeunes qui viennent à nous. Nous faisons même plus avec nos permanences décentralisées qui vont au-devant des jeunes, dans les quartiers, les villages.

Quelle est précisément votre mission ?



Elle est de traduire les politiques de l'emploi de l'État en produits intéressants pour les jeunes au niveau local. Nous sommes un partenaire-relais aujourd'hui incontournable.

Quel est le rôle des communes ?

Actuellement, 24 des 109 communes du bassin d'emploi sont adhérentes de la Mission locale dont elles sont partenaires financiers. C'est trop peu puisque nous accueillons tous les jeunes, même ceux des communes non-adhérentes. Nous allons faire le tour des communautés de communes et d'agglomérations pour présenter la plus-value offerte par la Mission locale.

LA RÉPUB

La mission locale en chiffres

Territoire d'intervention. Il s'agit de l'arrondissement de Dreux, d'Anet à Nogent-le-Roi en passant par Brezolles, Senonches et La Ferté-Vidame, soit 120.268 habitants dont 15.459 jeunes de moins de 25 ans pour un taux de chômage de 9,9 % alors qu'il est de 6,9 %, 7,1 % et 8 % aux niveaux départemental, régional et national.

Personnel. Douze administrateurs, vingt bénévoles, vingt-deux salariés et un agent ANPE participent à la gestion des dispositifs.

Emplois des jeunes. 296 jeunes suivis ont obtenu un CDI et 378 un CDD de plus de 6 mois. Le total de 675 est en baisse par rapport à 2007 où il était de 709.

Le profil des jeunes accueillis. 1.798 sont des femmes contre 1.744 des hommes. 50% vivent à Dreux, 14% à Vernouillet, 36% dans d'autres communes. 46% ont de 18 à 21 ans, 45% de 22 à 25 ans, 5% de 26 ans et 4% de 16 à 17 ans. 31% ont le bac ou plus. 78 % vivent chez leurs parents.

Le CIVIS. Ce dispositif s'est adressé à 1.005 jeunes en prise à des difficultés d'insertion professionnelle et sociale. 53% sont issus des zones urbaines sensibles de Dreux et Vernouillet.

Le Pôle santé et bien-être. 319 jeunes ont bénéficié

de services de ce réseau médico-social où sont développées la promotion de la santé physique et psychique ainsi que la prévention des conduites à risques. Dans ce cadre, deux permanences hebdomadaires sont assurées par une psychologue dans un but d'écoute, de soutien et éventuellement d'orientation vers un médecin spécialiste. Une conseillère anime ce pôle santé pour accompagner le jeune et l'orienter dans ses démarches vers le réseau local de santé ou des ateliers de prévention ou de soins.

Le Pôle emploi. Après plusieurs entretiens et la validation des projets professionnels, les jeunes reçus par les conseillers lors des permanences décentralisées sont orientés vers le pôle emploi. Ils sont, à ce stade, mis en relation avec des employeurs (2.581 cas en 2007), aidés matériellement (internet, téléphone, fax) dans leurs recherches (5.162 cas) et la rédaction de CV (3.560 cas).

Égalité professionnelle hommes/femmes. Cette action a mené sur la sensibilisation d'une cinquantaine d'entreprises sur la plus-value féminine dans une entreprise et sur l'orientation de femmes vers des secteurs considérés à tort comme exclusivement masculins. 125 jeunes femmes ont bénéficié de ces actions.